

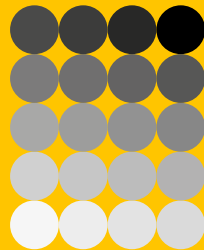
2 écoles Culture:
La Fémis et INAsup



des diplômes
d'écoles
ou au grade
de master



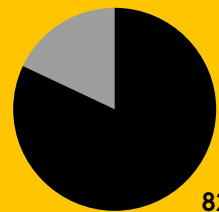
admission
sur concours



270 étudiants



des accords
d'échanges
internationaux



82 %
taux d'emploi
à 3 années du diplôme



formation continue
pour les professionnels
du secteur

cinéma, audiovisuel, multimédia



La Fémis © Lucien Balibar



La Fémis © Kristen Pelou



© INA

Acteur, scénariste, réalisateur, cameraman, preneur de son, monteur, décorateur, graphiste... se côtoient et collaborent pour réaliser des œuvres qui sont avant tout des **œuvres collectives**.

Ce secteur est marqué par une **évolution rapide et permanente des techniques**. Les métiers du cinéma et de l'audiovisuel sont amenés à s'associer de plus en plus étroitement aux nouvelles technologies de l'image et du son, l'infographie, le numérique, l'animation 3D et ses dérivés. Par ailleurs, techniciens et créateurs sont appelés à connaître tout au long de leur carrière des **changements importants d'emploi** pour s'adapter à l'évolution des besoins ou pour donner une orientation nouvelle à leur expression artistique.

La Fémis

La Fémis assure un enseignement technique, artistique et culturel consacré aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel. Placée sous la tutelle du ministère de la Culture, elle est financée par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Elle est associée à l'université Paris Sciences et Lettres (PSL).

– Les missions de La Fémis

- La formation initiale et la formation continue.
- La coopération avec les écoles et les établissements d'enseignement de l'audiovisuel à l'étranger.
- La production, l'édition et la diffusion de films et de documents en relation avec la pédagogie de l'école.
- La promotion et la diffusion de la culture cinématographique.

– **Conditions d'admission.** La Fémis accueille chaque année, **sur concours, une cinquantaine d'étudiants**. Le concours est ouvert aux jeunes âgés de moins de 27 ans titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2, ou de niveau bac + 3 pour ceux qui souhaitent intégrer le département « Distribution et exploitation », et bac + 5 pour ceux qui souhaitent intégrer le département « Écriture et création de séries ». Il se déroule en trois temps : dossier d'enquête et analyse de film, épreuve écrite et/ou orale spécifique pour chaque département de l'école, entretien devant un jury composé de professionnels.

– **Cursus et diplôme.** La formation est articulée autour de **10 départements** au sein desquels le nombre d'élèves et la durée des études varient :

- départements Production, Réalisation, Scénario, Image, Son, Montage : 4 ans d'études, 6 étudiants par département ;
- département Décor : 4 ans d'études, 4 étudiants ;
- département Scripte : 3 ans d'études ; ce département forme 4 étudiants tous les deux ans ;
- département Distribution et exploitation : 2 ans d'études, 8 étudiants (5 en Exploitation, 3 en Distribution) ;
- département Création de séries TV : 1 an d'études, 6 étudiants.

Les enseignements sont assurés par des professionnels en activité. Sous la direction des directeurs de département qui conçoivent les programmes, plus de 600 professionnels interviennent chaque année pour des ateliers, des exercices ou des rencontres. Il n'y a pas de corps enseignant permanent.

Pour les départements comportant 4 années d'études, la scolarité est organisée comme suit :

- **3 années de formation** comprenant des enseignements propres à chaque département et des enseignements interdépartementaux, ainsi que la fabrication collective de courts métrages et de films (au moins un grand exercice par an) ;
- **1 année de production d'une œuvre et de recherche personnelle** conduisant à une présentation devant un jury, afin d'obtenir le **diplôme de l'école**. Pendant cette 4^e année, l'ensemble de l'enseignement est nourri par des conférences, analyses de films, invitations de cinéastes, séminaires thématiques transversaux...

– **La formation continue.** La Fémis conçoit et organise des stages de formation continue pour des professionnels dans les domaines suivants : réalisation de films documentaires (atelier documentaire et atelier européen Archidoc pour les films à base d'archives), écriture de scénario (atelier scénario, atelier d'initiation à l'adaptation de romans), stage sur l'expertise de scénario de long métrage de fiction et sur le management d'une exploitation cinématographique en *blended learning*, formation « Showrunner : production et direction artistique de séries ».

– La coopération internationale.

• **Atelier Ludwigsburg-Paris.** La Fémis et la Filmakademie de Baden-Württemberg à Ludwigsburg (Allemagne) ont mis en place un programme spécifique de **formation continue, d'une durée d'un an, consacré à la production et à la distribution**. Il a pour objectif de former la nouvelle génération de producteurs et de distributeurs aux stratégies actuelles en matière d'écriture de scénario, de financement, de production, de distribution et de marketing en Europe. La vocation de cette formation est également d'apprendre aux participants à développer en commun un projet et à se créer ainsi un réseau de futurs partenaires européens. L'atelier s'adresse à de jeunes professionnels diplômés d'écoles de cinéma ou d'universités (minimum bac + 3) pouvant justifier d'une expérience dans le domaine de la production audiovisuelle, issus de l'Union européenne élargie et âgés de 30 ans maximum. Il rassemble chaque année 18 stagiaires : 6 Français, 6 Allemands et 6 Européens issus d'autres pays de l'Union.

• **Accords d'échange d'étudiants et d'enseignants.** La Fémis a, à ce jour, neuf accords d'échange pour ses étudiants avec les écoles de cinéma suivantes : – Columbia University (États-Unis) pour les étudiants du département Scénario ; – Tokyo University of the Arts pour les étudiants du département Réalisation ; – ECAL (Suisse) pour les étudiants du département Montage ; – VGIK (Russie)

pour les étudiants du département Son ; – FTII (Inde) pour les étudiants du département Décor ; – INSAS (Belgique) et ECAL (Suisse) pour les étudiants du département Scripte ; – HFF (Allemagne) pour les étudiants des départements Distribution / exploitation et Image.

En plus des établissements cités ci-dessus, La Fémis a des coopérations avec les écoles suivantes :

– Universidad del Cine (Argentine) pour des étudiants en Image ; – la Filmakademie de Baden-Württemberg (Ludwigsburg) qui envoie une équipe complète d'étudiants allemands réaliser un film de 3^e année. À ces échanges d'étudiants se sont ajoutés des échanges d'intervenants ou de professeurs avec les universités de Columbia, et Tokyo University of the Arts.

Par ailleurs, La Fémis est membre du CILECT (Centre international de liaison des écoles de cinéma et de télévision) et du GEECT (Groupement européen des écoles de cinéma et de télévision).

– **Égalité des chances.** Depuis 2008, La Fémis a développé un programme Égalité des chances en deux volets, avec le soutien de la Fondation Culture & Diversité. Le premier consiste en des **visites de lycées situés dans des zones d'éducation prioritaire**, afin de faire connaître l'école et la possibilité d'y accéder quelle que soit son origine. Le deuxième volet est un **atelier** qui accueille 15 jeunes en marche vers le concours et leur offre l'occasion de rencontres et de premières expériences de création (trois semaines en été, une semaine en l'automne et une semaine en hiver). Ce programme permet chaque année l'admission d'un ou deux élèves. Depuis 2008, sur 82 étudiants ayant passé le concours, 9 ont été admis à La Fémis.

Le dispositif a été complété en 2015 par la mise en place de la « **Résidence** » qui s'adresse à quatre jeunes entre 23 et 30 ans, exerçant déjà une activité artistique et ayant réalisé au moins un court métrage. Gratuite et d'une durée de 10 mois, la Résidence a pour objectif de renforcer l'ouverture sociale de l'école, en s'adressant à de jeunes talents qui, a priori, en raison de leur origine sociale, culturelle et territoriale, n'envisageaient pas de pouvoir bénéficier d'une formation de haut niveau. Il consiste en une mise à niveau technique et artistique complétée par la réalisation d'un court métrage de fiction dans des conditions professionnelles. Ce programme a aussi pour but d'**accroître la diversité sociale du cinéma français**.

– **La recherche.** La recherche à la Fémis envisage le cinéma sous de multiples angles : comme territoire pour la recherche-création, dans la lignée de sa participation au programme doctoral et au laboratoire SACRe (PSL) ; comme objet d'étude à la croisée des disciplines (esthétique, histoire, sociologie, économie) ; et comme lieu de mémoire et de patrimoine. Organisée autour d'un groupe de recherche et d'un conseil scientifique, cette activité se déploie de manière autonome ou en partenariat avec divers acteurs : partenaires au sein de PSL, notamment écoles d'art, laboratoires universitaires (à Rennes 2, Paris 1, Paris 3 ou Paris 8), écoles de cinéma telles l'ENS Louis-Lumière ou l'ENSAV, institutions culturelles (Cinémathèque française, IRCAM, BPI), ou sociétés privées, notamment diffuseurs ou industries techniques.

● **58 La Fémis**
6, rue Francœur
75018 Paris
Tél. : 01 53 41 21 00
www.femis.fr

LES 10 DÉPARTEMENTS DE LA FÉMIS

**Production, Réalisation
Scénario, Image, Son,
Montage, Décor**

Scripte

Distribution-exploitation

Création de séries TV

DURÉE DES ÉTUDES

concours à bac +2	4 ans
concours à bac +2	3 ans
concours à bac +3	2 ans
concours à bac +5	1 an

INAsup, école supérieure de l'audiovisuel et des médias numériques

INAsup a été créée en 2007 au sein de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), qui est un établissement sous tutelle du ministère de la Culture. INAsup propose des formations permettant d'obtenir des diplômes de l'école de grade master ou de niveau bac + 3.

PRODUCTION AUDIOVISUELLE PATRIMOINES AUDIOVISUELS

INAsup recrute chaque année **15 étudiants** en Patrimoines audiovisuels et **20** en Production audiovisuelle. La formation couvre les champs du cinéma, de l'audiovisuel et des médias numériques.

– Conditions d'admission.

- **Production audiovisuelle.** Les candidats au concours doivent être titulaires d'un diplôme de niveau bac+3 minimum et être âgés de 27 ans au plus l'année de l'inscription. Ils sont sélectionnés sur la base d'un dossier puis sur épreuve écrite et entretien.

- **Patrimoines audiovisuels.** Les candidats au concours doivent être titulaires d'un diplôme de niveau bac+ 3 minimum et être âgés de 27 ans au plus l'année de l'inscription. Ils sont sélectionnés sur la base d'un dossier puis entretien.

- **Cursus et diplômes.** INAsup assure une formation en deux années d'études réparties en trois semestres de cours et un semestre consacré à un stage en entreprise.

Les programmes reposent d'une part sur un socle commun **d'enseignements pluridisciplinaires** destinés à apporter une culture audiovisuelle, numérique et managériale (droit, économie, techniques audiovisuelles, histoire et management); d'autre part sur des **enseignements professionnels** spécifiques à chacun des parcours :

- production d'œuvres audiovisuelles (fictions, documentaires, émissions, formats, contenus pour les médias numériques) pour tous les écrans et sur tous les supports : cinéma, télévision, web et mobile pour le **parcours Production** ;

- conservation, préservation, documentation, expertise, valorisation de fonds audiovisuels et numériques pour le **parcours Patrimoine**.

Les enseignements sont complétés par des conférences, des visites, des voyages d'études et la présence à des manifestations professionnelles.

Ces cursus conduisent à **deux diplômes conférant le grade de master** (bac + 5), enregistrés au niveau 7

du Répertoire national des certifications professionnelles : **Production audiovisuelle** et **Patrimoines audiovisuels**.

- **Égalité des chances.** Les étudiants bénéficient des bourses du CROUS, sur la base des critères sociaux d'attribution définis par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour l'année en cours.

– L'insertion professionnelle des diplômés.

INAsup entretient des relations de proximité avec l'association des anciens (l'Adis). Au-delà du corps enseignant composé de nombreux professionnels, l'école a mis en place plusieurs actions et dispositifs : la participation à des festivals et à des rencontres professionnelles, un forum entreprises, la diffusion d'offres de stages et d'emplois.

- **La recherche.** Le projet pédagogique d'INAsup est adossé à des activités de recherche afin de doter les enseignements d'une dimension analytique et prospective. Cette dimension est favorisée par la proximité des activités de recherche à l'INA, d'une part dans les domaines de **l'archivistique audiovisuelle et numérique**, la préservation, l'indexation, la protection des contenus, d'autre part dans le domaine des sciences humaines et sociales, à travers les activités de l'Inathèque, carrefour de la **réflexion sur l'image, les médias et la communication** (conférences, colloques, publications). L'école fait appel à des **enseignants-chercheurs de renom** pour les unités d'enseignement qui associent appropriation d'une pratique professionnelle et méthodes scientifiques de la recherche (sociologie des médias, économie des médias et du numérique). La notion d'**expérimentation** est intrinsèque à certains contenus pédagogiques tels que des ateliers de développement de nouvelles écritures et formats pour les médias numériques, ou les enseignements consacrés à l'exploration de nouveaux modes de production et de diffusion numérique des contenus audiovisuels.

- **L'international.** L'INA a obtenu la charte **Erasmus+**. Dans ce cadre, INAsup permet à ses étudiants en master d'obtenir des aides pour financer des **stages en entreprise à l'étranger**. L'école développe de multiples actions à l'international, notamment l'organisation d'un **séminaire** sur la production (avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'université de Californie à Los Angeles-UCLA), des séances de **pitch en anglais**, des **voyages d'études** (Londres et Bologne). INAsup est membre du CILECT (Centre international de liaison des écoles de cinéma et de télévision).

DOCUMENTALISTE MULTIMÉDIAS – GESTIONNAIRE DE MÉDIAS ET DE DONNÉES

Cette formation s'adresse aux étudiants qui se destinent aux métiers de documentaliste tous

supports, chercheur, iconographe, curateur de contenus, documentaliste-journaliste, responsable de fonds sonores, chargé de projets de numérisation de fonds audiovisuels, chargé d'éditionnalisation en ligne de contenus multimédias...

- **Conditions d'admission.** Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2. La promotion est composée de **20 étudiants** qui sont sélectionnés sur dossier, puis sur test écrit et entretien. La formation est accessible en formation initiale (apprentissage pour les moins de 30 ans) et en formation continue.

- **Cursus et diplôme.** Cette formation est dispensée **en alternance pendant 1 an**. Elle permet d'acquérir le socle des compétences documentaires, ainsi qu'une culture numérique, la connaissance des médias et des genres audiovisuels, des compétences informatiques, techniques, juridiques en audiovisuel et web, des savoir-faire en gestion de projets. Elle conduit au **diplôme INA de Documentaliste multimédias – Gestionnaire de médias et de données**, de niveau bac + 3, enregistré au niveau 6 du Répertoire national de certification professionnelle.

INGÉNIERIE SONORE

Ce diplôme s'adresse aux étudiants souhaitant se spécialiser dans la production, postproduction son, ou la sonorisation.

- **Conditions d'admission.** Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 : soit un BTS métiers de l'audiovisuel, option métiers du son, soit un diplôme, titre professionnel ou L2 dans le domaine de l'audiovisuel et une expérience professionnelle. La promotion est composée de **12 étudiants** (6 dans chaque spécialité) sélectionnés sur dossier, puis épreuve écrite et entretien. La formation est accessible en contrat de professionnalisation.

- **Cursus et diplôme.** Cette formation est dispensée **en alternance sur 9 mois**. Le programme repose sur un socle commun d'enseignements (création sonore, écoute active, anglais, culture professionnelle, liaisons haute fréquence) et deux spécialités : Production et postproduction audiovisuelles ; Ingénierie, sonorisation et diffusion. Elle conduit au **diplôme INA Ingénierie sonore**, de niveau bac + 3.

MOTION DESIGN – CONCEPTION GRAPHIQUE ANIMÉE

Ce diplôme s'adresse aux étudiants qui se destinent aux métiers de graphiste motion designer, motion designer, infographiste 2D/3D, animateur 3D.

- **Conditions d'admission.** Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 : soit un BTS métiers de l'audiovisuel – option montage et postproduction ou un BTS graphisme, soit un diplôme ou L2 dans les domaines du montage et du graphisme. La promotion est composée de **8 étudiants** sélectionnés sur dossier, épreuve pratique et entretien. La formation est accessible en contrat de professionnalisation.

- **Cursus et diplôme.** Cette formation est dispensée **en alternance sur 8 mois**. Le programme repose sur une alternance d'enseignements techniques et d'ateliers créatifs dans les domaines du graphisme, de l'animation 2D et 3D, de la typographie et du design sonore. Afin de favoriser l'esprit de création des étudiants, il intègre également des enseignements dans le domaine de la culture artistique dans

5 CURSUS d'INAsup

**Documentaliste multimédias –
Gestionnaire de médias
et de données**

concours
à bac +2

1 an

**Motion Design – Conception
graphique animée**

concours à bac +2
dans le domaine

8 mois

**Ingénierie
sonore**

concours à bac +2
dans le domaine

9 mois

**Patrimoines audiovisuels
Production audiovisuelle
(grade de master)**

concours
à bac +3

2 ans

DURÉE DES ÉTUDES

toute sa diversité. Cette formation conduit au **diplôme INA Motion Design – Conception graphique animée**, de niveau bac+3.

L'insertion professionnelle des diplômés

Le dispositif de l'alternance permet aux étudiants de construire un réseau professionnel qui favorise leur insertion sur le marché de l'emploi.

LA FORMATION CONTINUE

L'INA propose des formations aux professionnels de l'audiovisuel qui recouvrent les multiples domaines de l'audiovisuel mais aussi du numérique et des nouveaux médias. **Plus de 450 stages** concernent les métiers du son, du web, de la photo, de l'image et de la vidéo.

● **40 INAsup – Institut national de l'audiovisuel**
4, av. de l'Europe – 94366 Bry-sur-Marne Cedex
Tél. master: 01 49 83 21 75
Tél. bac +3: 01 49 83 29 26
www.ina-expert.com/enseignement-superieur

Les Conservatoires nationaux supérieurs de musique et danse de Paris et de Lyon

Le **CNSMD de Paris** est un établissement public d'enseignement supérieur artistique. Première institution française de transmission des arts musicaux et chorégraphiques, elle dispense aussi un enseignement de haut niveau dans les disciplines théoriques (musicologie, choréologie) et techniques (métiers du son) qui s'y rattachent. Le Conservatoire poursuit une politique ambitieuse de création, de recherche et d'ouverture aux publics.

Il propose deux formations supérieures qui trouvent des applications dans les domaines du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia :

- une formation supérieure aux métiers du son conduisant, en 4 ans, à un **diplôme de musicien-ingénieur du son, conférant le grade de master** ;
- une formation supérieure conduisant, en 1 ou 2 ans, au **diplôme de composition de musique à l'image**.

Le **CNSMD de Lyon** propose deux formations pour la composition pour l'image. L'une via un cursus complet (DNSPM et master) par la classe de Composition pour l'image. L'autre ouverte depuis 2018, dans le cadre d'un cursus 2^e cycle: le parcours international InMICS (International Master in Composition for Screen), dédié aux compositeurs de musique pour l'image. Cette formation conduit à un **double diplôme (grade de master)** délivré par deux des quatre établissements d'enseignement supérieur associés: CNSMD de Lyon (France), Conservatorio di Musica G.B. Martini Bologna (Italie), KASK & Conservatorium/School of Arts Ghent (HoGent, Belgique), Faculté de musique – Université de Montréal (Canada). Quatre organisations professionnelles sont également partenaires: Festival international du film d'Aubagne (France), Fondazione Cineteca di Bologna (Italie), FilmFest Gent (Belgique), Permission Inc., Montréal (Canada).

➤ www.inmics.org

➤ chapitre Spectacle vivant, p. 44.

D'autres écoles

L'École nationale supérieure Louis-Lumière

École publique placée sous la tutelle du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'École nationale supérieure Louis-Lumière propose une formation initiale professionnalisante, à la fois théorique et pratique, technique et artistique, qui prépare aux métiers du cinéma, de la photographie et du son. Elle participe également à des activités de recherche appliquée dans ses domaines de formation. La scolarité est gratuite.

– **Conditions d'admission.** Chaque année, l'école accueille **une cinquantaine d'étudiants** (16 par option) de niveau bac + 2 ou titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années d'études supérieures, âgés de moins de 27 ans et ayant réussi le **concours d'entrée**.

– **Cursus et diplôme.** L'école assure une **formation de 3 ans** et délivre un **diplôme supérieur d'État (bac + 5) valant grade de master** pour chaque option qu'elle enseigne: photographie, cinéma, son. La scolarité comporte trois étapes :

- en **1^{re} année, le cursus commence par un tronc commun** aux trois filières et se consacre ensuite à l'acquisition des fondamentaux théoriques et à la maîtrise des outils professionnels à travers des travaux pratiques et des réalisations ;
- la **2^e année est destinée à l'approfondissement des connaissances** et à leur mise en œuvre dans la réalisation de projets, de la conception à la production et la postproduction ;
- la **3^e année est orientée vers la spécialisation et la recherche** ; chaque filière propose des options majeures destinées à affûter les profils sortants ; les études se terminent par la réalisation d'un mémoire de master 2 accompagné d'une partie pratique indissociable.

Au cours de cette formation, des **professionnels de renom** interviennent en atelier. De nombreux partenariats établis avec des organismes publics, privés et des entreprises, alimentent les projets collectifs et individuels.

– **Égalité des chances.** En partenariat avec la Fondation Culture & Diversité, le programme Égalité des chances vise à accompagner des étudiants issus de milieux modestes en cours d'études supérieures vers des études d'excellence dans les secteurs du cinéma, de la photographie et du son. Les étudiants, à partir de bac + 1, boursiers de l'enseignement supérieur et poursuivant leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur en Île-de-France peuvent postuler à la classe Égalité des chances afin de préparer le concours d'entrée de l'école Louis-Lumière. Le programme s'articule autour des trois spécialités (cinéma, photographie et son). Les étudiants retenus bénéficient d'un accompagnement spécifique durant leurs études (financier, culturel, insertion professionnelle).

– **L'international.** L'école accueille des étudiants étrangers mais encourage également ses élèves à se confronter à un autre contexte géographique, culturel et pratique, pendant un **séjour à l'étranger dans une école partenaire**. L'école assure aussi des **missions de conseils et d'expertise**. Elle développe un savoir-faire

d'ingénierie pédagogique pour participer au renforcement du potentiel éducatif supérieur, en intervenant pour le compte de partenaires étrangers (Maroc, Saint-Domingue) ou en étant associée aux actions soutenues par le ministère des Affaires étrangères. Elle intervient également dans le cadre d'opérations en direction de professionnels (Iran, Russie) ou d'étudiants (Liban) étrangers.

L'école dispense enfin des **formations courtes en anglais**, qui concernent l'écriture pour le cinéma, l'image, la réalisation, les effets spéciaux...

– **La recherche.** L'école développe une recherche théorique et appliquée associée à la création, qui prend forme à travers des projets spécifiques, originaux, à la **croisée de l'art et de la technologie**. Les projets sont liés à ses champs d'activité (photographie, son et cinéma) et à la transversalité activée au sein des enseignements. L'ENS Louis-Lumière est impliquée dans l'École universitaire de recherche ArTeC, une Graduate School à la française portée par la ComUE Université Paris Lumières. Ce dispositif permettra à l'ENS Louis-Lumière de proposer à terme un échelon doctoral pour ses étudiants, à travers des travaux de recherche-crédation.

– **La formation continue.** L'école propose des formations courtes pour les filières audiovisuelles (cinéma, photographie argentique et numérique, son), des formations sur mesure, des expertises, conseils et accompagnement des entreprises et des particuliers pour les changements d'organisation, les adaptations aux mutations des métiers, les évaluations et mises à jour des compétences professionnelles, les reconversions, ainsi qu'un accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

École nationale supérieure Louis-Lumière

La Cité du Cinéma – 20, rue Ampère – BP 12
93 213 La Plaine Saint-Denis Cedex
Tél. : 01 84 67 00 01
www.ens-louis-lumiere.fr

L'ÉCOLE DE LA CITÉ

Créée en 2012 à l'initiative du réalisateur Luc Besson, l'école de la Cité s'adresse à des jeunes qui, faute de soutien financier, de connaissance du milieu ou de sensibilisation aux exigences académiques usuelles, ne peuvent accéder aux formations existant par ailleurs.

L'école entend développer et structurer la créativité des étudiants par un enseignement axé sur la pratique, la connaissance du terrain et le contact avec les professionnels.

– **Conditions d'admission.** Elle est accessible sur **concours** à tous jeunes âgés de 18 à 25 ans, et ne nécessite **aucune condition de diplôme**. Le concours comporte trois épreuves (artistique, écrite et de terrain) visant prioritairement à évaluer la motivation et la créativité des candidats.

– **Cursus et diplôme.** L'école propose une formation **en 2 ans** comportant deux filières distinctes: scénario et réalisation, qui accueillent **30 étudiants chacune**. Elle a développé une pédagogie de projets, un apprentissage pratique et polyvalent axé sur l'acquisition de compétences professionnelles. L'école délivre les titres d'**Auteur-Scénariste** et de **Réalisateur** de niveau 7 inscrits au RNCP.

La Cité du cinéma

20, rue Ampère – 93213 La Plaine-Saint-Denis Cedex
Tél. : 01 48 41 07 86
www.ecoledelacite.com

LE CONSERVATOIRE EUROPEEN D'ÉCRITURE AUDIOVISUELLE (CEEA)

Fondé en 1996, le Conservatoire européen d'écriture audiovisuelle est financé et soutenu par l'ensemble des professionnels de l'audiovisuel : TF1, France 2, France 3, ARTE, Canal Plus, la PROCIREP, le CNC et la SACD. Pédagogiquement, il est soutenu par la Guilde française des scénaristes, l'USPA et le SPFA.

Il forme des scénaristes professionnels de fiction, pour le cinéma, la télévision, l'animation. Il a pour objectif de contribuer à faire émerger une fiction française de qualité et compétitive. C'est la seule école en France consacrée entièrement à la formation des scénaristes.

– **Conditions d'admission.** Le CEEA accueille chaque année **12 candidats** sélectionnés sur **concours** et âgés de 20 à 40 ans. Le concours comprend deux étapes : une présélection sur épreuve écrite à contrainte de temps limité, puis des épreuves écrites et orales et un entretien avec des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel (producteurs, diffuseurs, scénaristes).

– **Cursus et diplôme.** Le conservatoire assure une **formation en 2 ans**. La première année est consacrée à l'approche de la réalité professionnelle et à l'acquisition des outils indispensables à la scénarisation. La seconde année est une année de spécialisation, d'approfondissement et de mise en application concrète des savoirs acquis en première année, en particulier sur des formats de fiction et d'animation existants. Cette seconde année est aussi consacrée à la création : séries TV originales avec un pilote dialogué, écriture d'un long métrage dialogué et d'une série d'animation avec son pilote. Ces séries font l'objet de production dès la sortie de l'école.

Le CEEA délivre une certification professionnelle de **scénariste** enregistrée au niveau 7 du Répertoire national des certifications professionnelles.

– **Formation continue.** Le CEEA a beaucoup développé son offre de formation professionnelle : Grand atelier série, Écrire une comédie, Le policier en 52 mn, La direction littéraire, Adaptation d'une BD en série d'animation, Du personnage écrit au personnage à l'écran, Psychologie des personnages...

Ces formations continues visent au renforcement de l'expertise dramatique de l'ensemble de la profession : scénaristes, producteurs, directeurs littéraires, conseillers de programme, directeurs de collection, réalisateurs...

– **Insertion professionnelle.** Le CEEA a pour vocation de faciliter l'insertion professionnelle de ses élèves en entretenant des contacts réguliers avec tous les partenaires concernés par le scénario (cinéma, télévision, animation, web, etc.). Outre le **taux très élevé d'intégration** des diplômés du cursus en deux années, les stages de formation continue débouchent souvent sur des prises d'option, des développements, des conventions d'écriture avec des producteurs et des diffuseurs.

Conservatoire européen d'écriture audiovisuelle (CEEA)

38, rue du Faubourg-Saint-Jacques
75014 Paris
Tél. : 01 44 07 91 00
www.ceea.edu

LA CINÉFABRIQUE, ÉCOLE DE CINÉMA ET D'AUDIOVISUEL EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La CinéFabrique est une école nationale de formation initiale, gratuite et **ancrée sur le territoire régional**. Présidée par Philippe Vayssettes et Abderrahmane Sissako (président d'honneur) et dirigée par Claude Mourieras, cinéaste d'origine lyonnaise, elle propose un **cursus sur 3 ans** autour de cinq pôles : l'écriture scénaristique, l'image, le son, le montage et la production. École d'art dont le parti pris pédagogique est celui de la professionnalisation, elle a fait le choix de l'**alternance en troisième année**.

Soutenue notamment par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CNC, la SACD, la SCAM, l'AFDAS, la Fondation de France, la fondation France Télévisions, la Fondation Meyer, la DRAC, le CFA Formasud, la formation bénéficie également d'un partenariat avec l'université Lumière Lyon 2. L'école se veut ancrée sur son territoire, tout en possédant une **statue nationale et internationale**. Son ambition est de faire émerger des écritures et des pratiques artistiques nouvelles qui naîtront en région et pourront se nourrir d'autres approches, d'autres influences.

– **Conditions d'admission.** La CinéFabrique est accessible par un **examen national en 3 tours**, ouvert aux jeunes âgés de 18 à 25 ans dans l'année civile en cours, détenteurs du baccalauréat (dérogation possible), de nationalité française ou ressortissants de l'Union européenne.

La CinéFabrique est **ouverte à tous** : la sélection met en avant l'expérience personnelle, la créativité, la sensibilité et le potentiel des futurs élèves, plutôt qu'une culture générale ou des compétences déjà acquises. Elle ne tient pas compte du dossier scolaire et n'est pas discriminante à l'écrit.

35 étudiants sont recrutés par année.

– **Cursus et diplômes.** Les étudiants peuvent suivre l'un des cinq parcours : scénario, production, image, son et montage. À l'issue de la première année en tronc commun, ils confirment définitivement le choix de leur parcours. La deuxième année est enseignée par spécialités. La troisième année est en alternance. Le cursus de trois ans débouche sur un **diplôme d'école** et sur une **licence professionnelle « Techniques du son et de l'image »** délivrée par l'université Lumière Lyon 2.

L'enseignement technique et pratique est dispensé par des **intervenants extérieurs professionnels de renommée internationale**. Les enseignements théoriques sont dispensés par des **enseignants chercheurs de l'université Lyon 2**. La formation est adossée à des projets d'école, dans un va-et-vient entre apprentissage théorique et réalisation de films et projets audiovisuels. C'est une formation globale, pluridisciplinaire, incluant les nouvelles écritures et encourageant des synergies entre les différentes pratiques artistiques.

La CinéFabrique accompagne l'**insertion professionnelle** des étudiants à leur sortie, par la mise en lien avec un réseau de professionnels partenaires.

– **Classe d'orientation et de préparation (COP).** Cette classe de remise à niveau gratuite, ouverte à 12 jeunes résidant en région Auvergne-Rhône-Alpes, âgés de 18 à 21 ans, sélectionnés sur motivation et sur critères sociaux. Elle vise à mobiliser des jeunes issus de parcours plus atypiques ou moins académiques.

La COP est une **année d'initiation aux différentes pratiques liées au cinéma et au multimédia**. Elle permet également de sensibiliser à d'autres pratiques artistiques (photos, arts visuels, théâtre...), à d'autres modes d'expression, et d'orienter ainsi les élèves vers des écoles d'art, des BTS, l'université ou la CinéFabrique.

– **L'international.** Dès la deuxième année, l'école s'engage dans des échanges internationaux dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut supérieur de l'image et du son de Ouagadougou (ISIS), le festival AFRIFF à Lagos (Nigéria), l'école supérieure des arts visuels de Marrakech (Maroc), Forever Group à Mandalay (Myanmar). Les élèves seront amenés à concevoir et réaliser chaque année un projet cinématographique mené en commun.

– **Des actions sur le territoire.** La CinéFabrique propose une **semaine d'éducation à l'image**, sous forme de modules de pratique cinématographique animés par les élèves, dans des classes de CM1 et CM2 de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Menés sur le temps scolaire en concertation avec les équipes pédagogiques, ils aboutissent à la réalisation d'une **vingtaine de courts-métrages** coréalisés avec les enfants. Dans un souci de s'ouvrir sur son territoire et notamment sur les jeunes de 15 à 20 ans qui n'ont pas accès facilement à des pratiques artistiques (quartiers prioritaires, zones rurales...), la CinéFabrique a également ouvert six ateliers de pratique cinématographique. Encadrés par de jeunes réalisateurs professionnels issus de la région, ces ateliers **permettent chaque année à une soixantaine de jeunes d'écrire et de réaliser six courts-métrages de fiction**. La CinéFabrique est également engagée dans cinq collèges avec le projet « Tu ne m'auras pas » qui a pour objectif de faire réfléchir 300 collégiens au pouvoir des images.

– **L'alternance.** En troisième année chaque élève part entre 3 et 4 périodes en entreprise pour une durée allant de quelques jours à plusieurs mois. Il a la responsabilité d'aller chaque fois dans des secteurs d'activités différents, dans des régions différentes et à des postes différents. Le principe de l'alternance s'adapte ainsi à la saisonnalité du rythme de travail dans le secteur cinématographique et audiovisuel. Ce système d'alternance s'appuie sur un Groupement d'employeurs Cinéma et Audiovisuel (GECA). Le GECA embauche 35 alternants pour toute l'année scolaire puis il les met à disposition de ses membres en fonction des besoins : pour un tournage, une post-production...

La CinéFabrique
5, rue Communiu
69009 Lyon
Tél. : 04 78 47 72 68
www.cinefabrique.fr

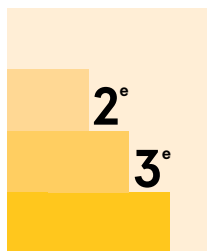
VOIR AUSSI :

Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains

► chapitre Arts plastiques, p. 35.

Les écoles du jeu vidéo

La France est un territoire important de création vidéo-ludique s'appuyant sur un solide réseau de studios indépendants dont les capacités d'innovation et d'adaptation sont en permanence mises à l'épreuve par un **secteur très concurrentiel** traversé par des **mutations rapides et profondes**. Le secteur compte aujourd'hui près de 200 studios de développement et près de 3000 salariés directement liés à la production. Le chiffre d'affaires moyen des studios est en forte croissance et les **perspectives d'emploi très favorables**. Les formations au jeu vidéo ont ainsi été amenées à se développer.



LE JEU VIDÉO EN FRANCE

2^e industrie culturelle après le livre.

3^e plus grand marché européen derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne.

– **50 formations**. Créé en septembre 2015, le **réseau des écoles du jeu vidéo** vise à réunir l'ensemble de ces formations et organismes, et à favoriser les échanges avec les professionnels. Les premières écoles membres du réseau sont le Centre européen des produits de l'enfant, Créajeux, Bellecour école, CNAM-Enjmin, l'Institut de l'internet et du multimédia, Isart Digital, Pôle 3D, Supinfogame Rubika, LISAA. Certaines de ces écoles appartiennent également au réseau des écoles de cinéma d'animation (RECA).

En outre, certaines formations universitaires intègrent une spécialisation en jeu vidéo. À titre d'exemple, l'université Lumière Lyon 2 a ouvert une formation aux métiers du jeu vidéo sur une durée d'un an. D'autres formations liées à l'image de synthèse ou au multimédia ne sont pas spécifiques au jeu vidéo, mais font appel à des compétences communes.

Le réseau des écoles du jeu vidéo :
www.reseaucoles-jeuvideo.fr

CNAM-ENJMIN

L'École nationale du jeu et des médias interactifs numériques a été créée en 2004 à l'initiative des pouvoirs publics et dotée du statut d'institut du CNAM. Elle délivre un **master « Jeux et médias interactifs numériques »** cohabilité par le CNAM, l'université de la Rochelle et l'université de Poitiers. Ce master est délivré par ces établissements en fonction du parcours choisi par l'étudiant. Le CNAM-ENJMIN est le guichet d'admission unique pour tous les étudiants. L'école propose un **cursus universitaire de 2 ans** destiné à former des artistes, des concepteurs et des chercheurs de haut niveau dans les domaines des jeux et médias interactifs. Elle est ouverte aux élèves titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 ou équivalent. Le parcours est à choisir dès les épreuves d'admission (game designer, programmation, conception graphique, conception sonore, ergonomie, management de projet). **Le master est ouvert en formation initiale ou continue** ou par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

CNAM-ENJMIN

138, rue de Bordeaux – 16000 Angoulême
Tél. : 05 45 68 06 78
www.cnam-enjmin.fr

Autres formations

LES ÉCOLES D'ARTS PLASTIQUES

Les formations en 3 ans conduisant au diplôme national d'arts plastiques (DNAP) ou au diplôme national d'arts et techniques (DNAT), et celles en cinq ans conduisant au diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) peuvent donner accès aux métiers du cinéma, de la vidéo de création, de l'animation, de la décoration, du trucage, du costume.

(► liste des écoles d'art p. 37)

LES ÉCOLES DU SPECTACLE VIVANT

Plusieurs écoles comptent des départements dédiés à la scénographie, au décor, à la machinerie, au costume, à la régie lumière, à la régie son, dont les applications au spectacle enregistré sont fréquentes. On peut citer à ce titre l'École supérieure d'art dramatique du théâtre national de Strasbourg (TNS) et l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT).

(► chapitre Spectacle vivant p. 47)

LES ÉCOLES DE LA MUSIQUE ET DU SON

Une connaissance approfondie de la musique et du son, en captation, en enregistrement et/ou en diffusion, trouve des applications dans le domaine du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia. Toutefois, à l'exception du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP) qui délivre un **diplôme d'ingénieur du son**, la maîtrise technologique de ces applications est encore peu enseignée dans les établissements publics.

(► p. 59, et chapitre Spectacle vivant p. 44)

LE RÉSEAU DES ÉCOLES FRANÇAISES DE CINÉMA D'ANIMATION (RECA)

Ce réseau regroupe aujourd'hui **28 écoles françaises de cinéma d'animation réparties sur tout le territoire**. Il a été créé en 2012 avec le soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et par les syndicats d'employeurs représentatifs du secteur : le Syndicat des producteurs de films d'animation (SPFA) et la Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia (FICAM).

Le RECA rassemble des écoles de statuts divers – public, privé ou consulaire – qui mettent en œuvre des pédagogies singulières. Il reconnaît cette diversité comme une richesse, profitable aux étudiants et à l'ensemble du secteur.
www.reca-animation.com

– Les objectifs du RECA

- Communiquer une information fiable sur l'offre de formation à l'animation, à destination des familles, des futurs étudiants et des organismes d'orientation.
- Soutenir un dialogue constructif avec l'ensemble du milieu professionnel, dans la perspective de développer les conditions les plus favorables à l'avenir professionnel des étudiants.
- Être un interlocuteur permanent des institutions et organismes concernés par les logiques de formation et d'emploi dans le secteur de l'animation.

– Les écoles membres du RECA

- Ariès Lyon
- ArtFx Montpellier
- Arts et technologies de l'image, université Paris 8 (ATI), Saint-Denis
- Bellecour école, Lyon
- École de communication visuelle (ECV) Aquitaine, Bordeaux

- École Émile Cohl, Lyon
- École Estienne, Paris
- École Georges Méliès, Orly
- École des métiers du cinéma d'animation (EMCA), Angoulême
- École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD), Paris
- École Pivaut, Nantes
- École supérieure des arts appliqués et du textile (ESAAT), Roubaix
- École supérieure des métiers artistiques (ESMA), Montpellier
- École supérieure des métiers artistiques (ESMA), Toulouse
- École supérieure de réalisation audiovisuelle (ESRA), Paris
- École supérieure de réalisation audiovisuelle (ESRA) Bretagne, Rennes
- Gobelins, l'école de l'image, Paris
- IIM Paris-La Défense
- Institut de l'image dans l'océan Indien (ILOI), La Réunion
- Institut Sainte-Geneviève, Paris
- ISART Digital, Paris
- L'Atelier, Saint-Yrieix-sur-Charente
- L'Institut de développement et enseignement multimédia (IDEM), Le Soler
- La Poudrière, Valence
- L'Institut supérieur des arts appliqués (LISAA), Paris
- Motion Picture in Arles (MOPA), Arles
- Pôle 3D Roubaix
- Supinfocom Rubika, Valenciennes

FORMATIONS RELEVANT DES MINISTÈRES CHARGÉS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les formations et cursus sont extrêmement variés. À côté des écoles spécialisées, il existe des formations en lycée ou en université.

En lycée, les sections de techniciens supérieurs (STS) préparent au **Brevet de technicien supérieur (BTS) audiovisuel**. Ce diplôme national de niveau bac + 2 comporte cinq options : ingénierie des systèmes et exploitation des équipements, montage et post-production, métiers de l'image, métiers du son, et gestion de la production.

En université, il existe plusieurs formations spécialisées dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia. On peut consulter la liste des enseignements auprès d'une direction régionale des affaires culturelles (DRAC), d'un centre d'information et d'orientation (CIO) ou du Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) à Paris ou dans les régions.

OÙ S'INFORMER

Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)

291 bd Raspail – 75675 Paris Cedex 14
Tél. : 01 44 34 34 40
www.cnc.fr

Association Vidéadoc

100, bd de Belleville
75020 Paris
Tél. : 01 48 06 58 66
www.videadoc.com

Cette association a été missionnée par le CNC pour délivrer une information exhaustive sur les formations dans les domaines du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia. Elle conseille et aide à bâtir un projet professionnel le plus adapté à un niveau d'études donné et à trouver le financement pour les formations envisagées.